

GRAND PRIX CYCLISTE PATRICK FERY du 10 mai 2026

Bonjour,

En raison de la course cycliste "GP Patrick Fery" organisée le dimanche 10 mai de 8h30 à 13h30, le stationnement sera interdit et la circulation se fera dans le sens de la course et sera assurée par des signaleurs et la police municipale de Pertuis sur l'ensemble du circuit :

- Commune de Pertuis :
 - Avenue de Saint Clair : entre le croisement avec la rue Ambroise Croizat, se prolongeant en chemin des Bouisses jusqu'à la Tour d'aigues
 - Chemin de la Scierie : à partir de la Tour d'Aigues se prolongeant en chemin de l'Espigon jusqu'au croisement avec la rue Ambroise Croizat
 - Rue Ambroise / rue des Sauvans : entre le croisement avec le chemin de l'Espigon et le croisement avec l'avenue de Saint Clair

- Commune de la Tour d'Aigues
 - Chemin des Bouisses : entre le chemin du Tourel jusqu'à Pertuis
 - Chemin du Tourel : entre le chemin des Bouisses et le chemin de la Scierie

Fin de la manifestation vers 13h.

Le départ de la course se fera Avenue de Saint Clair vers le chemin des Bouisses puis chemin du Tourel, chemin de l'Espigon, rue Ambroise Croizat par rue des Sauvans.

La circulation sur ces chemins communaux est réglementée par les arrêtés municipaux n° 26.DS.422 (Pertuis) et n° AM 082-26 (La Tour d'Aigues).

Bien cordialement,

Le Président
Sébastien NONIN

Etoile Cycliste Sud Luberon (ECSL)

Adresse : Chez Mr Sabathé, 149 rue Philippe de Girard, 84120 Pertuis

N° de l'association : W131005596 | Siren : 497 990 812 | Siret : 497 990 812 00024

Non assujetti à la TVA | Article 293 B du CGI